

PREFECTURE DE LA REGION ILE DE FRANCE



Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Cellule Certificat et Agrément phytosanitaire

AGREMENT
POUR LA DISTRIBUTION ET/OU POUR L'APPLICATION
EN PRESTATION DE SERVICE
DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES À USAGE AGRICOLE
ET DE PRODUITS ASSIMILÉS

Références :

- Vu les articles L.254-3, R.254-2 et R.254-3 du code rural relatifs à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits antiparasitaires à usage agricole;
- Décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

l'organisme **JARDI BEZIERS JARDILAND**
représenté par **Monsieur Michel CONTE**
domicilié à **76 boulevard Pasteur**
75015 PARIS
Établissement **2 avenue des métiers d'art**
34500 BEZIERS

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **IF01486**

pour effectuer ses activités - de distribution **OUI**
- d'application **NON**
de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à **RUNGIS CEDEX**, le lundi 10 mai 2010

Pour le Directeur Régional et Interdépartemental de
l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile de France
et par délégation,
Le Chef du Pôle Inspections

Elisabeth BOIREAU